



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2016

Secrétaire des séances : B. Denis et L. Gabillon

CCAS

Excusés : A. Broucke, C. Giraud, C. Vincent (pouvoir à Ch. Vincent), P. Ponsard (pouvoir à MC. Noir), P. Reynaud, JL. Zanoni

Compte administratif 2015 – CCAS		
Dépenses	Recettes	Excédent
6 019,15 €	7 677,66 €	1 658,51 €

Reliquat en section d'investissement de **61.78 €**.

L'exercice 2015 se termine avec un excédent de fonctionnement de 1 658,51 €, l'exercice 2014 s'était terminé avec un excédent de fonctionnement de 644,93 €. Il est donc reporté un cumul de 2 303,44 € sur le budget primitif 2016.

Budget primitif 2016 – CCAS			
Dépenses votées		Recettes votées	
Libellés	Montants	Libellés	Montants
Dépenses diverses (repas + colis)	3 000 €	Excédent fonctionnement	2 303,44 €
Autres fournitures non stockés	100 €	Concessions	171,86 €
Contrat de prestations services	500 €	Redevances service car. social	4 000 €
Remb. Autres organismes	4 000 €	Locations diverses	24,70 €
Action sociale	1 000 €	Subvention du budget principal	2 100 €
Total des dépenses	8 600 €	Total des recettes	8 600 €

Le compte administratif 2015, le compte de gestion 2015 et le budget primitif 2016 sont votés à l'unanimité.

COMMUNE

Excusés : A. Broucke, G. Neury (pouvoir à L. Gabillon), P. Ponsard (pouvoir à MC. Noir)

Compte administratif 2015 – Commune					
Fonctionnement			Investissement		
Dépenses	Recettes	Excédent	Dépenses	Recettes	Déficit
360 525,07 €	502 497,90 €	141 972,83 €	743 012,82 €	519 715,14 €	223 297,68 €

L'excédent de fonctionnement 2015 est de 141 972,83 €. Il est transféré sur le budget 2016 dans la section des investissements. Rappel du report excédent 2014 d'investissement 476 292,39 €, déficit 2015 de 223 297,68 € ce qui donne un report excédentaire sur 2016 de 252 994,71 €.

Le compte administratif 2015 et le compte de gestion 2015 sont votés à l'unanimité.

Le Conseil a voté une augmentation de 1.5% du taux des 3 taxes (1 abstention).

Taux 2015	Taux 2016
TH : 8,70%	TH : 8,83%
THLV : 15,86%	THLV : 16,10%
THPNB : 49,16%	THPNB : 49,90%

Ces hausses sont nécessaires pour compenser la baisse des dotations de l'état et ainsi soutenir les investissements. Pour rappel, nous avons subi une perte de 8 785 € en 2015 et il est prévu une nouvelle baisse de 8 785 € en 2016.

Le conseil vote à l'unanimité l'émission d'un titre auprès du pétitionnaire, à chacune des factures émises par la CAPI lors de l'instruction des autorisations d'occupation des sols dans le cadre des actes et montants suivants et ceci pour la période du 21 mars 2016 au 31 décembre 2016 :

Type d'acte	Montant
Permis de construire valant division	245 €
Permis de construire – 1 seul logement	196 €
Permis d'aménager	294 €

L'instruction d'un permis modificatif, d'une déclaration préalable, d'un permis de démolir ou d'un certificat d'urbanisme opérationnel sera prise en charge, en intégralité, par la commune.

Budget primitif 2016 – Commune

Fonctionnement			
Dépenses votées		Recettes votées	
Libellés	Montants	Libellés	Montants
Charges à caractère général	149 650 €	Atténuation de charges (remboursement assurance du personnel...)	500 €
Charges de personnels	197 980 €	Produits des services (cantine, concessions...)	53 670 €
Autres charges de gestion	44 300 €	Impôts et taxes (dot solidarité, compensation...)	249 330 €
Charges financières (<i>prêts...</i>)	13 470 €	Dotations et participations	157 500 €
Imprévus	20 600 €	Autres produits de gestion (location salle + relais orange)	5 000 €
Virement à la section d'investissement	40 000 €		
Total des dépenses	466 000 €	Total des recettes	466 000 €

Investissement			
Dépenses votées		Recettes votées	
Opérations	Montants	Libellés	Montants
Mairie	3 500 €	Solde d'exécution 2015	252 994,71 €
Ecole	803 600 €	FC TVA	79 500 €
Route	80 000 €	TLE / TAM	15 000 €
Terrains	33 500 €	Excédent de fonctionnement	141 972,83 €
Signalisation	1 000 €	Virement de la section de fonctionnement	40 000 €
Aménagement voirie	70 400 €	Subvention régionale (matériel info)	1 600 €
Stade	1 000 €	Subvention régionale (restaurant scolaire)	3 000 €
Eglise	2 500 €	Subvention départementale (PLU)	4 800 €
Cimetière	5 000 €	Subvention Départementale (restaurant scolaire)	135 000.00 €
PLU	35 000 €	DETR Restaurant scolaire	60 000.00 €
Remboursement de capital	26 500 €	DETR (3 bâches à incendie)	3 000.00 €
Dépenses imprévues	38 000 €	Terrains à vendre	363 132,46 €
Total des dépenses	1 100 000 €	Total des recettes	1 100 000€

La section fonctionnement est proposée avec un budget équilibré à 466 000 €. La section investissement 2016 est proposée avec un budget équilibré à 1 100 000 €. Il est rappelé que le budget n'est qu'une prévision de dépenses et recettes pour l'année en cours calée chapitre par chapitre alors que le compte administratif est le réalisé par le Maire sous le contrôle du Conseil Municipal. **Le Budget 2016 est voté à l'unanimité.**

AUTRE DELIBERATION

- Déclaration d'intention d'aliéner concernant une propriété située 40 Chemin de La Revallière : la Commune ne préempte pas. (*vote à l'unanimité*)

COMPTE-RENDUS DE REUNIONS

- Réunion du CCAS le 3 mars pour préparer le repas offert aux aînés de la Commune le 10 avril prochain.
- Réunion du Conseil d'école le 14 mars : tout s'est bien passé, la commission école va étudier les nouvelles demandes.

INFORMATIONS :

- Journée de l'environnement le samedi 2 avril : rendez-vous à la Mairie à partir de 8h45.
- Les membres du club des aînés Sérézinois ont décidé de se retrouver tous les 15 jours. A partir du 05 avril 2016 de 14h à 17h - Salle des associations à la Mairie.
- Inscription pour la rentrée scolaire 2016-2017 à partir du 30 mars 2016. Se présenter en mairie avec un livret de famille et un justificatif de domicile pour remplir le certificat d'inscription et ensuite prendre rendez-vous avec le Directeur de l'école pour l'inscription définitive.
- Les enfants scolarisés au Lycée de l'oiselet peuvent dorénavant prendre le bus (matin-soir) à l'arrêt du hameau « Le Verdine ».
- Prochaine purge des eaux le 13 avril 2016.
- Prochaine réunion du Conseil Municipal le 6 avril 2016.